

# ✠ PAROISSE SAINT-ROCH ✠

## *FETE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION*



**Ô  
MARIE  
CONÇUE  
SANS  
PECHE**



***PRIEZ POUR  
LA CORSE  
QUI A  
RECOURS A  
VOUS !***

**1. Vous êtes sans pareille**

Ô Mère du Sauveur !  
Vous êtes la merveille  
Des œuvres du Seigneur,  
Ô Notre Dame,  
Des œuvres du Seigneur !

2. Ô Vierge élue du Père  
Pour enfanter un Dieu,  
Soyez encor la Mère  
De tout enfant de Dieu,  
Ô Notre Dame,  
De tout enfant de Dieu !



3. Vous êtes la fontaine  
De grâce et de pitié,  
Jaillie des hauts domaines,  
Sur notre Humanité,  
Ô Notre Dame,  
Sur notre Humanité !

4. Ô Vierge de Lumière,  
Étoile dans les Cieux,  
Brillez sur notre Terre  
De la Clarté de Dieu,  
Ô Notre Dame,  
De la Clarté de Dieu !

***V. TOTA PULCHRA ES, MARIA !***

R. Tota pulchra es, Maria!  
*V. Et macula originalis non est in te.*  
R. Et macula originalis non est in te.  
*V. Tu gloria Ierusalem.*  
R. Tu lætitia Israel.  
*V. Tu honorificentia populi nostri.*  
R. Tu advocata peccatorum.  
*V. O Maria!*  
R. O Maria!  
*V. Virgo prudentissima.*  
R. Mater clementissima.  
*V. Ora pro nobis.*  
R. Intercede pro nobis,  
*T. Ad Dominum Iesum Christum.*

***V. Vous êtes toute belle, ô Marie!***

R. Vous êtes toute belle, ô Marie!  
*V. Et la tache originelle n'est point en vous.*  
R. Et la tache originelle n'est point en vous.  
*V. Vous êtes la gloire de Jérusalem.*  
R. Vous êtes la joie d'Israël.  
*V. Vous êtes l'honneur de notre peuple.*  
R. Vous êtes l'avocate des pécheurs.  
*V. Ô Marie!*  
R. Ô Marie!  
*V. Vierge très prudente,*  
R. Mère pleine de clémence,  
*V. Priez pour nous,* R. Intercédez pour nous,  
T. Auprès de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

**SALVE MATER MISERICORDIÆ !**

**Máter Déi et máter véniaë,  
Máter spéi et máter grátiaë,  
máter pléna sanctæ lætítiaë.  
O María !**

*Sálve, décus húmáni géneris,  
Sálve Vírgo dígnior céteris,  
Quæ vírgines ómnes transgréderis,  
et áltius sédes in súperis,  
O María !*

*Sálve félix Vírgo puérpera,  
Nam qui sédet in Pátris déxtera,  
Cælum régens, térram et æthera,  
Intra túa se cláusit víscera,  
O María !*

*Te creávit Páter ingénitus,  
Obumbrávit te Unigénitus,  
Fecundávit te Sánctus Spíritus,  
Tu és fácta tóta divínitus,  
O María !*

*Te creávit Déus mirábilem,  
Te respéxit ancíllam húmílem,  
Te quæsívit spónsam amábilem,  
Tíbi núnquam fécit consímílem,  
O María !*

*Te beátam laudáre cúpiunt  
Omnes jústi, sed non sufficiunt;  
Múltas láudes de te concípiunt,  
Sed in illis prórsus defíciunt,  
O María !*

*Esto, Máter, nóstrum solátium;  
Nóstrum ésto, tu Vírgo, gáudium;  
Et nos tándem post hoc exsílíum,  
Lætos júnge chóris cæléstíum,  
O María !*

*Hymne mariale  
ancienne : mélodie  
antérieure au 13<sup>e</sup>  
siècle ; paroles d'un  
moine carme inconnu.*

*Nous te saluons, Mère de Miséricorde !  
Mère de Dieu et Mère du pardon,  
Mère de l'Espérance et Mère de la Grâce  
Mère remplie de la sainte Joie,  
ô Marie !*

*Salut, beauté du genre humain,  
Salut, Vierge plus digne que les autres,  
Toi qui surpasses toutes les vierges,  
Et sièges au plus haut des Cieux,  
Ô Marie !*

*Nous te saluons, bienheureuse Vierge Mère,  
Car Celui qui siège à la droite du Père et  
qui gouverne le Ciel et la Terre et l'Univers,  
A voulu être contenu dans tes entrailles,  
Ô Marie !*

*Tu as été créée par le Père non engendré  
Tu as été adombrée par l'Unique engendré  
Tu as été fécondée par leur Saint-Esprit  
Tu as été tout entière faite divinement  
ô Marie !*

*Dieu t'a créée merveilleuse,  
Il t'a regardée, toi, son humble servante,  
Il a voulu faire de toi une épouse aimée,  
Jamais il ne fit créature semblable à toi,  
ô Marie !*

*Désirent te chanter bienheureuse  
tous les justes : mais ils ne peuvent y suffire ;  
Ils ne parviennent pas à exprimer  
Toutes les louanges que tu mérites,  
ô Marie !*

*Mère, sois notre réconfort ;  
Vierge, sois notre Joie ;  
Après cet exil fais-nous parvenir joyeux,  
Parmi les habitants du Ciel,  
ô Marie !*



**AVE MARIS STELLA !**

**Dei Mater alma,  
Atque semper virgo,  
Felix cæli porta.**



*Je vous salue, Étoile de la mer  
Auguste Mère de Dieu,  
et toujours vierge,  
porte bienheureuse du Ciel !*

## Extrait de la *Bulle* de Pie IX définissant le dogme de l'*Immaculée Conception* (1854)

"Dieu est ineffable, ses voies sont Miséricorde et Vérité, sa Volonté est toute-Puissance, sa Sagesse s'étend à l'Univers entier avec une force souveraine et dispose tout avec une merveilleuse douceur (...). C'est ainsi que, avant la Création du Monde, le Père éternel destina à son Fils unique la Mère dans le sein de laquelle Il devait Se faire Chair et de laquelle Il devait naître (...). Il la choisit, Il lui marqua sa place en l'ordre de son Dessein, Il l'aima par-dessus toutes les créatures d'un tel Amour de prédilection qu'Il mit en Elle, d'une manière unique, toutes ses plus grandes complaisances (...). Il la combla, bien plus que tous les Anges et tous les Saints, de l'abondance de toutes les grâces célestes (...) afin qu'Elle fût toujours sans aucune tache, toute belle, toute parfaite, et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut, au-dessous de Dieu, en concevoir une plus grande (...). Et il convenait bien qu'il en fût ainsi, qu'Elle resplendît toujours de l'éclat

de la sainteté la plus parfaite (...), résolu de donner son Fils de son propre Sein, qui Lui est comme Lui-même, et de Le lui fût naturellement un même Dieu et de la Vierge (...). En offert sans relâche dans prières à Dieu le Père par son vertu de l'Esprit-Saint, diriger et avoir imploré le secours de toute avec gémissement l'Esprit l'honneur de la sainte et gloire de la Vierge Mère de



Foi catholique et l'accroissement de la Religion chrétienne : **par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et de la Nôtre, Nous déclarons, Nous prononçons et Nous définissons que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa conception, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et inviolablement par tous les fidèles.** (...) Que les enfants de l'Église catholique, Nos fils bien-aimés, entendent Nos paroles et qu'animés chaque jour d'une piété, d'une vénération, d'un amour plus ardents, ils continuent d'honorer et de prier la bienheureuse Mère de Dieu, la Vierge Marie, conçue sans le péché originel ; et que, dans tous leurs périls, dans leurs angoisses, dans leurs nécessités, dans leurs doutes et dans leurs frayeurs ils se réfugient avec une entière confiance auprès de cette très douce Mère de miséricorde et de grâce. Car il ne faut jamais désespérer, sous la conduite, sous le regard, sous la protection de Celle qui a pour nous un cœur de Mère, qui traite Elle-même l'affaire de notre salut, Elle qui, établie par le Seigneur Reine du Ciel et de la Terre, et élevée au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints, se tient à la droite de son Fils unique, Jésus Notre Seigneur, et intercède auprès de Lui avec toute la puissance de sa prière maternelle."

(Bulle *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854)

Elle à qui Dieu le Père avait unique, Celui qu'Il engendre égal en tout, et qu'Il aime donner de telle manière qu'Il unique et commun Fils de conséquence, après avoir l'humilité et le jeûne Nos Fils, afin qu'Il daigne, par la confirmer Notre esprit ; après la Cour céleste et invoqué Consolateur (...): en indivisible Trinité, pour la Dieu, pour l'exaltation de la

## ✠ Acte de consécration de la Corse à la Vierge Marie ✠

[À la demande de l'évêque d'Ajaccio, renouvellement en ce 8 décembre dans tout le Diocèse, de la Consécration qu'il a faite le 8 septembre 2014]

« Vierge Marie, Immaculée Conception, Reine de la Corse choisie par nos aïeux en 1735, par toi nous rendons grâces à Dieu pour l'Évangile qui a été annoncé, transmis et vécu depuis si longtemps sur cette île. En cette fête de ta Nativité, en communion avec le pape qui t'a consacré le monde, nous renouvelons la consécration de la Corse à ton Cœur immaculé. C'est par Toi que le Christ est venu il y a 2000 ans, c'est par toi qu'Il vient aujourd'hui pour nous sauver, et c'est par toi qu'Il reviendra pour régner. C'est pourquoi nous confions la Corse à ta puissante intercession. Nous te

sont renés de l'Eau et Baptême, mais aussi confiés à notre prière et Providence. Apprenons-nous laisser conduire nous la grâce de faire du consacré à Dieu, garde-que Dieu nous fait dans Parole. Aide-nous à les uns les autres, en familles et de nos



confions tous ceux qui de l'Esprit par le tous ceux qui sont à notre charité par la nous, Vierge Marie, à par toi à Jésus. Donnons-nous un jour nous de négliger les dons les Sacrements et dans sa nous aimer sincèrement particulier au sein de nos communautés

paroissiales, et à prendre soin de tous ceux qui sont dans le besoin. Fais de nous de vrais témoins de l'Évangile pour que la foi se transmette aux jeunes générations. Obtiens-nous les vocations dont nous avons besoin. Vierge Marie, libère la Corse de la violence, de la corruption et de tout mal. Soutiens les familles et donne aux époux la grâce de la fidélité ; apprenons-nous à reconnaître la dignité et le caractère sacré de toute vie humaine. Ô Mère, dont le cœur immaculé est uni à celui de ton divin Fils, nous voulons comme toi répondre à l'appel de son Esprit-Saint et chanter avec toi les merveilles que Dieu fait pour les humbles et les pauvres de cœur. Unis à toi, nous voulons dire au Père : 'Que tout se passe pour moi selon ta Parole !' Amen »

**Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !**

**Ô Marie conçue sans péché, priez pour la Corse qui a recours à vous !**

**Ô Marie conçue sans péché, priez pour ceux qui n'ont pas recours à vous !**



« Au nom de la Très Sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, sous la protection de la Sainte Mère Avocate, nous éliions, pour la protection de notre patrie et de tout le royaume l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, et de plus nous décidons que tous les armes et les drapeaux dans notre dit royaume, soient empreints de l'image de l'Immaculée Conception, que la veille et le jour de sa fête soient célébrés dans tout le royaume avec la plus parfaite dévotion et les démonstrations les plus grandes, les salves de mousquetaires et canons, qui seront ordonnées par le Conseil suprême du royaume. » (Extrait de la Constitution corse de 1735)